

Bronze ancien (couche IX)

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **26 (1983)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

7. Bronze ancien (couche IX)

7.1 Structures

Déjà signalé à propos du niveau X, le handicap que représente l'exiguïté des zones fouillées s'est fait sentir également dans le niveau IX immédiatement supérieur (moins de 7 m²), subdivisé en 3 sous-niveaux (a, b et c ; pl. 19/1-3). Par contre, à nouveau, quelques tessons significatifs sont venus « signer » la phase culturelle exhumée dans le caisson 1 (pl. 8-9).

Une mince couche de limon sableux gris-vert (IXc) recouvrit rapidement la surface de l'habitat néolithique moyen ; cette dernière, en effet, ne présente pas d'altérations (du moins dans le secteur examiné) et les tessons, bien que très petits, présentent des cassures franches.

Le comblement de la cuvette, dont le rebord apparaît sur les stratigraphies du caisson 1 ainsi que sur les plans des surfaces X, se poursuit durant le Bronze ancien : entre les décapages IXc et VIII, le sol tend en effet à devenir horizontal. Il n'est pas possible d'établir le partage entre l'action des intempéries et d'éventuels aménagements humains. Les pierres (dont quelques-unes sont rubéfiées), les charbons et les tessons paraissent répartis de manière accidentelle.

7.2 Trouvailles

7.2.1 Flore

Au chêne (2 ex.) et au frêne (9 ex.), déjà signalés dans le niveau X, s'ajoutent la tribu du pommier (*Pomoideae*, 18 ex.) et l'érable (*Acer*, 2 ex.).

7.2.2 Céramique

Même non altérée en surface, elle est rugueuse, le dégraissant affleure. La teinte est comprise entre le gris foncé et l'orange. Par sa finesse, le fragment 5 de la planche 9 contraste avec les quelque 70 tessons recueillis dans ces niveaux.

Pl. 8/4 : rebord d'une écuelle (diamètre : environ 17 cm). A l'intérieur, à 1 cm de la lèvre, 2 lignes horizontales espacées de 0,5 cm ont été marquées à cru (provenance : IXc ; n^{os} 7475 et 7496).

Pl. 8/5 : fond plat d'un pot ; diamètre : 10 cm ; épaisseur : 0,8 cm (provenance : IXc ; n^o 6814).

Pl. 8/3 : fond épais (1,4 cm) et plat d'un pot ; diamètre : 7 cm (provenance : IXb ; n^{os} 7372 et 7374).

Pl. 7/4 : bord d'une jarre à mamelon aplati (provenance : IXa ; n^o 184).

Pl. 9/2 et 4 : nous réunissons dans une même rubrique ces tessons peu communs. Le premier, bien que provenant du fond de la couche VIII (caisson 1), peut être rattaché à l'ensemble IXa. Il s'agit de rebords de

pots ou jarres de petite et grande dimension. La lèvre est nettement aplatie dans un cas (fig. 2, avec un bourrelet prononcé sur la face interne), mais inclinée vers l'intérieur dans le second cas (fig. 4). Une rainure horizontale est visible au-dessous du rebord 2, tandis qu'un cordon sépare encolure et panse du grand récipient. Le trait le plus curieux consiste dans la présence de perforations, réalisées avant (fig. 2) ou après cuisson (fig. 4) à la partie inférieure de l'encolure (n^{os} 6811/7 et 5609/14).

Pl. 9/5 : fragment de carène d'une tasse en pâte fine, gris clair à l'intérieur du tesson, rose à l'extérieur (sur les 2 faces érodées) ; dégraissant sableux. Deux groupes de 2 rangées de ponctuations exécutées au poinçon marquent la partie inférieure (ou supérieure, selon l'orientation que l'on donne au tesson) de la carène, large de 10 cm environ (provenance : IXa ; n^o 5608/6).

Pl. 9/73 fragment de paroi, avec mamelon aplati (provenance : IXa ; n^o 6840/2).

7.2.3 Silex

Pl. 9/6 : burin d'angle sur cassure, réalisé sur un fragment de lame à 2 bords retouchés ; silex brun foncé (provenance : IXa ; n^o 226).

Pl. 7/7 : coche sur éclat épais ; le silex fissuré gris bleuté n'a permis qu'une retouche fruste (provenance : caisson 2, niveaux IX-X ; n^o 10970).

Pl. 7/8 : pointe de flèche à base concave et ailerons droits en silex blanc-jaune (provenance : caisson 2, couche IX ; n^o 7705).

7.3 Interprétation

Nous n'avons pas cru devoir introduire des subdivisions chronologiques à l'intérieur de ce matériel peu abondant, que nous avons regroupé en l'absence de critères permettant de connaître la durée qui sépare le sol IXc du fond de la couche VIII. D'autre part, on ne peut déterminer si les subdivisions stratigraphiques correspondent à des phases d'habitat échelonnées ou à un seul épisode sédimentaire continu. Cette restriction formulée, tentons de caractériser la phase culturelle qui a succédé au Néolithique moyen de la Cité.

La pointe de flèche à ailerons et base concave de la couche IX (pl. 7/8) est un élément typique de la civilisation du gobelet campaniforme²⁹. A elle seule, elle témoigne d'habitations ou d'un passage de chasseurs sur la colline au Néolithique final.

Dans ce contexte, le tesson ponctué (pl. 9/5) fit également songer, lors de sa découverte, aux décors

29. Par exemple : BEHRENS 1973, pl. 63.

campaniformes. Le profil du fragment s'oppose à une telle interprétation : c'est celui d'une tasse de type Morges - Les Roseaux VD, bien qu'on ne connaisse pas de décor identique sur de tels récipients³⁰.

Les mamelons aplatis (pl. 7/4 et 9/7) se rencontrent couramment sur la céramique de la phase IV du Bronze ancien³¹. Les fonds plats (pl. 8/3 et 5) et l'écuelle (pl. 8/4) ne sont pas en désaccord avec cette attribution³², ni les rebords perforés 2 et 4 de la planche 9 ; ainsi que Christian Strahm nous le communique, cette caractéristique rare, à but ornemental ou pratique, a été constatée dans le matériel inédit de Vinelz-Schattenwil BE (lac de Bienne), dans un niveau appartenant à la transition du Bronze ancien au Bronze moyen.

La rareté des habitats du Bronze ancien en Suisse occidentale confère leur valeur aux modestes vestiges de la Cité qui s'inscrit aux côtés des sites de Saint-Léonard VS³³, Sion VS³⁴, Collombey-Muraz VS³⁵, Ollon-Le Lessus VD³⁶, Morges-Les Roseaux VD³⁷,

Baulmes VD³⁸. Une définition plus précise du ou des faciès du Bronze ancien représentés sur la colline lausannoise ne sera possible qu'au moment où l'échantillonnage sera plus abondant.

30. GALLAY 1972/73, p. 87-88; BILL 1976, p. 81 et 83. Un petit pot d'Auvernier NE offre cependant quelque analogie avec le spécimen de la Cité: de part et d'autre de la carène et sur celle-ci, il est orné de 3 rangées de fines ponctuations (GALLAY 1972/73, p. 99, fig. 13/1).
31. BOCKSBERGER 1964, fig. 10, nos 54, 66, 67; FISCHER 1971, pl. 26/10; GALLAY 1972/73, p. 95, fig. 9/3 et p. 96, fig. 10.
32. Cf. FISCHER 1971, pl. 15/3.
33. BOCKSBERGER 1964, p. 45.
34. GALLAY 1976.
35. BOCKSBERGER 1964, p. 32-39.
36. *Ibid.*, p. 39-43.
37. GALLAY 1972/73.
38. EGLOFF 1966/67. Mentionnons pour mémoire les ensembles de bronzes de Lausanne-La Bourdonnette et Lausanne-Bois de Vaux, dépôts ou mobiliers funéraires (SITTERDING 1966; BILL 1976, p. 77-80).